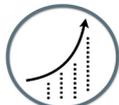


**GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE D'UNE STRUCTURE DE SPECTACLE VIVANT**

14 heures - 780 €



à distance



8/10 satisfaction

REGLEMENTATION

Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

**PUBLIC**

Administratrice/administrateur/gestionnaire d'une association ou d'une structure de spectacle vivant Comptable participant à la réalisation du bilan

**PRE-REQUIS**

Connaître les mécanismes de comptabilisation et d'établissement du bilan et du compte de résultat  
Avoir la charge (ou une expérience) de l'établissement du budget et de son suivi

**OBJECTIFS**

Les états financiers sont établis pour répondre à une obligation légale. Mais au-delà, ils sont aussi des outils de gestion servant à apprécier la santé économique et financière. Cette formation vous donne les clés de lecture des états financiers et les outils d'analyse afin de les insérer dans votre gestion et en tenant compte des spécificités du spectacle vivant.

- Situer l'environnement comptable et ses enjeux dans l'analyse
- Identifier les outils disponibles
- Réaliser l'analyse économique et financière

**CONTENU DÉTAILLÉ**

- La place et enjeux de la comptabilité générale
- Les principes comptables sous-tendant la production des comptes
- Les spécificités comptables dans le spectacle vivant :
  - Le contrat de coproduction
  - L'activation ou non des frais de création de spectacle
  - La perception de subventions
- La description des états financiers :
  - Le bilan actif et passif
  - Le compte de résultat
  - L'annexe aux comptes
- La lecture critique des états financiers par la mise en évidence des variations, une première idée de la situation économique et financière.
- Les indicateurs financiers :
  - le fond de roulement
  - le besoin en fonds de roulement
  - les soldes de gestion
  - le seuil de rentabilité ou point mort
  - la capacité ou l'insuffisance de financement
- Les ratios d'activité et financier
- L'articulation des indicateurs avec les outils de gestion :
  - Le budget
  - La pertinence des axes de la comptabilité analytique
  - Le tableau de bord

## INTERVENANT/E EXPERT

**Christine Raffray** - Expert-comptable diplômée, directrice de mission d'expertise, de conseil et d'audit, spécialisée sur le secteur culturel

## FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Comprendre la fiscalité d'une association culturelle
- Mécénat et crowdfunding dans le spectacle vivant

## MÉTHODE PEDAGOGIQUE

- Lors de la formation en visioconférence, l'intervenant alternera entre l'exposé des règles sociales et administratives nécessaires à la compréhension de la thématique ; et des exercices pratiques afin de permettre aux participants d'assimiler les règles énoncées et d'échanger sur leurs pratiques respectives.
- Un support résumé sera remis en début de formation (puis par email) aux participants, afin de faciliter la prise de note lors de la formation.
- La direction pédagogique est assurée par Sylvie Ricordaire, assistante formation

## VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite à la fin de la formation. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

## COÛT PEDAGOGIQUE

Le CAGEC est exonéré de TVA.

*Pour tout autre public que celui cité en page 1, nous consulter.*

## CONTACT

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30 - [formation@cagec.fr](mailto:formation@cagec.fr)

[www.cagec.fr](http://www.cagec.fr)

<https://www.facebook.com/CagecGestion>

<https://www.linkedin.com/company/cagec-gestion-sarl>

Document non contractuel - Copyright CAGEC©